



Ville de
CABANNES
Volat fama per orbem

de Durance

GUIDE des FAMILLES

2025-2026



www.mairie-cabannes.fr



www.facebook.com/VilleCabannes

Le mot de la commission enfance jeunesse

Chers Parents, Chers Cabannais,

Toute l'équipe de la Commission Enfance Jeunesse espère que vous avez passé un bel été, et vous souhaite une bonne rentrée, décalée par rapport aux autres départements.

Nous éditons ce livret pour la sixième année consécutive. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux élèves et enseignants ainsi qu'une bonne année scolaire à l'ensemble des enfants, du corps enseignant et du personnel municipal. Nous sommes heureux d'accueillir sur la commune notre nouvelle directrice de l'école maternelle, Madame COSTES.

Cette rentrée scolaire est également marquée par l'installation des nouveaux bureaux du CMPPD, à côté des services techniques de Cabannes, route de St Andiol et de l'application d'un tarif social pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1200€. Pensez à bien le transmettre au guichet unique en septembre et en janvier.

Afin de faciliter vos démarches, vous trouverez au fil des pages de ce guide, toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

Bonne lecture !

Les membres de la Commission Enfance Jeunesse :

Sandra LUCZAK - Richard BENEJEAN - Sandrine REBUFFAT

Maggie SOLER - Marie DUMAS - Joséphine CHUECOS

Jean-Louis CLOEZ - François CHEILAN

Service enfance jeunesse

Adjointe au Maire en charge de l'Enfance Jeunesse

Sandra LUCZAK

s.luczak@mairie-cabannes.fr

Responsable du service Enfance Jeunesse

Loïc DRIOT

enfance.jeunesse@mairie-cabannes.fr





École maternelle Aimé TEISSIER

Directrice : Delphine COSTES

Tel : 04.90.90.40.43

e-mail : ce.0132003g@ac-aix-marseille.fr

Classe	Enseignant	ATSEM
PS / MS	Stéphanie LEGALL	Amandine Biallet
PS / MS	Delphine COSTES	Julie ARDIET
MS /GS	Marie Pierre DERAMBURE	Cathy RATH
GS	Cathy Mathieu	Chistine GRENIER



les ATSEM de gauche à droite :

Christine GRENIER (lundi et vendredi)

Amandine BIALLET

Manon DESSERTY CANINO en attendant le retour de

Julie ARDIET

Christelle ROLLAND (En complément de C. Rath et C. Grenier)

Cathy RATH (mardi et jeudi)



École maternelle Aimé TEISSIER

La directrice est au bureau le vendredi uniquement, il est plus facile de la contacter ce jour-là. Les autres jours sont consacrés à sa classe de PS/MS.

Vous pouvez contacter l'école par mail ou en utilisant Klassly.

La rentrée
à l'école
maternelle



Rappel des HORAIRES D'ÉCOLE
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

Les accueils

le matin : 8h20 à 08h30

l'après-midi : 13h20 - 13h30

Les sorties

A midi : 11h20 - 11h30

le soir : 16h20 - 16h30





Directrice : Sandrine ARENAS

Tel : 04.90.90.40.44

e-mail : ce.0130390d@ac-aix-marseille.fr

Classes	Enseignants
CP	Samuel SAINT PIERRE
CP	Yann CHARBONNIERE
CE1	Sophie COUDERC / Paul REDARES
CE1 / CE2	Barbara BENDIB
CE2	Camille DUBOUT
CM1	Sandrine ARENAS / Hind BOUGHERARA
CM1 / CM2	Sabine ALBENGA / Guillaume GUCCIA
CM2	Laurence DELAUNAY
ULIS	Virginie PRUD'HOMME
UPE2A	Claire BAUTHEAC
Maître E / RASED	Sophie HIVER-SAUZE
Service Civique	Fanny LAMBERT
Activités	Intervenants
BCD	Marine VIDAU
Musique	Arnaud EQUOY

Décharge de direction

La directrice est au bureau le lundi et le mardi, il est plus facile de la contacter ces jours-là.

Les jeudis et vendredis sont consacrés à sa classe de CM1. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école en précisant vos coordonnées et le motif de votre appel.

Pour rappel : les messages concernant la garderie, la cantine, le goûter ou l'étude doivent être laissés au guichet unique de la mairie de Cabannes (04.90.90.40.58).



Rentrée scolaire 2025-2026 à l'école élémentaire

Rappel des HORAIRES D'ÉCOLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h30 / 13h30 - 16h30

OUVERTURE DES PORTES

le matin de 8h20 à 08h30

l'après-midi de 13h20 -
13h30





Sorties culturelles

- CE1 : sortie à Glanum et Mornas
- CE1 et CE2 : Naturoptère
- CE2 : mosaïque
- CE2 et CM1 : sortie à Tarascon et Nîmes
- CM1 et CM2 : spectacle de la nuit du blues
- CM2 : sortie à l'écomusée de Gardanne, visite du musée Jean Moulin à Saint-Andiol, visite de la ville d'Aix-en-Provence, de l'hôtel de Caumont et du musée Granet à Aix-en-Provence, intervention en classe de la plasticienne Elodie Vignet
- Toute l'école : venue du cirque Gontelle à l'école et « Mon premier concert » au centre socio-culturel

Les élèves d'U.L.I.S. sont inclus avec leur classe d'accueil.



Sortie vélo



Rencontre tchoukball



Rencontre de gymnastique



Rencontre acrosport



Activités sportives

- CP, CE1, CE2 : organisation d'une rencontre USEP de JOVI au complexe sportif de Cabannes
- CE1 : Savoir Nager, 10 séances de natation avec le camion piscine
- CE2, CM1, CM2 : organisation d'une rencontre USEP d'acrosport au pôle intergénérationnel de Cabannes
- CM2 : organisation d'une rencontre USEP de tchoukball au complexe sportif de Cabannes, rencontre USEP de gymnastique à Mollégès, cycle de vélo pour une classe
- Toute l'école : journée du sport (jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, initiation au handisport) à Cabannes en partenariat avec l'équipe périscolaire

Formations

- Agrément Éducation Nationale pour le vélo (5 parents de CM2).

Organisation de manifestations culturelles et citoyennes :

- CM2 : spectacle de musique « Tu fais de moi »
- Toute l'école : fête du livre avec la rencontre de l'auteure de jeunesse Lisa Barrow, participation à des ateliers, spectacle aux arènes et concert de fin d'année (les Beatles - cycle 3 - et Jazz - cycle 2)
- CM2 : lecture de lettres de poilus lors de la commémoration du 11 novembre

Les élèves d'U.L.I.S. sont inclus avec leur classe d'accueil.



<< Point Travaux >> aux écoles !



- Rajout de blocs PPMS dans les cours des écoles maternelle et élémentaire suite aux compte-rendus des précédents exercices
- Reprise de la banque d'accueil au guichet unique



École maternelle Aimé TEISSIER

- Dessouchage des cyprès cour école maternelle



École élémentaire publique

- Pose du banc de l'amitié et du gazon synthétique
- Réparation des WC du rez-de-chaussée
- Aménagement de la classe U.L.I.S. pour un meilleur accueil des élèves à besoin éducatif particulier :
 - Création d'un hublot dans la porte de communication entre la classe U.L.I.S. et la salle de répit
 - Mise en place d'un système de verrouillage des armoires coulissantes de la salle de répit



Directrice : Aurore ROUARD

Tel : 04.90.95.21.85

e-mail : secretariat@saintemadeleine.fr



Maternelle

Classe	Enseignants	Aide maternelle
PS	Chloé AVETAND	Guylaine PONS
MS	Michaël CASANADA / Marine LEMAITRE	Marie Line CHAUVIN
GS	Ludivine PRUNIER DUPARGE	Émeline FEUILLET

Elémentaire

Classe	Enseignants
CP	Laure TORAN
CE1	Aurore ROUARD (lundi, mardi) & Michaël CASANADA
CE2	Caroline BELISSANT
CM1	Valérie FAIVRE D'ARCIER
CM2	Julia PASTOR-LLORET

Secrétariat/Comptabilité : Céline GIRARD

Site internet : www.saintemadeleine.fr

Cantine : Lila FARRUGIA

Bibliothèque / Informatique : Gaëlle REVUELTA

Entretien : Marylène SAING

AESH : Nabila DIRECHE



La cantine et le service de garderie (de 7h30 à 8h15 et de 16h30 à 18h30) sont assurés par le personnel de l'établissement.



École privée Sainte Madeleine - Cabannes

2024 - 2025

HORAIRES ÉCOLE MATERNELLE

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h35 / 13h30 - 16h20

HORAIRES ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30 - 11h45 / 13h30 - 16h30

OUVERTURE DES PORTES

10 mn avant l'entrée en classe



Les activités prévues en 2025-2026

- PS/MS : expression corporelle.
- De la GS au CM2 : gymnastique.
- Du CP au CM2 : Handball.
- Du PS au CM2 : multisports.
- De la MS au CM2 : Médiathèque de Cabannes.

Les sorties

- PS : 1 spectacle de Coline « les 4 saisons de Louise », L'arche de Méo, le zoo de la Barben.
- MS : Auditorium, 1 spectacle de Coline « les 4 saisons de Louise », le zoo de la Barben, les ocres de Rousillon.
- GS : Auditorium, 1 spectacle de Coline « les 4 saisons de Louise », Les ocres, la semaine poney, L'arche de Méo.
- CP : Auditorium, poney, zoo de la Barben, piscine, cheval passion.
- CE1 : Auditorium, piscine, classe découverte, la Barben, Marseille.
- CE2 : Auditorium, classe découverte, Le pont du Gard, Marseille.
- CM1 : Auditorium, Le pont du Gard, collection Lambert et Opéra.
- CM2 : Auditorium, collection Lambert et Opéra., formation 1^{er} secours, M. et M^{me} Chouillet, don du sang, Cheval passion, permis internet, liaison 6^{ème}, Musée Jean Moulin.

Pour toute l'école

- Décembre : marché de Noël, Kapla, Goûter de Noël
- 26/01 au 6/02/26 : festival du livre
- Portes ouvertes : le samedi 28/03 de 10h à 12h
- Carnaval : le vendredi 10 avril à 15h
- Bol de riz : le jeudi 2 avril
- Juin 2025 : Kermesse, spectacle, repas

Associations liées aux établissements scolaires



Écoles maternelle et élémentaire publiques

Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.)

Présidente : Marine BETTON

e-mail : ailcabannes13440@gmail.com

 facebook.com/AILCabannes/



Objectif :

Les Amis de l'Instruction Laïque (A.I.L.) est une association de parents d'élèves bénévoles qui œuvrent pour les enfants des écoles maternelle et primaire.

Grâce à vos adhésions à l'association et à vos dons lors des différentes manifestations que nous organisons dans l'année, nous pouvons apporter des sourires aux enfants.

Petit plus pour nos adhérents... vous bénéficierez de réductions lors de notre brocante et de cartons supplémentaires lors de notre loto et bien d'autres avantages encore...

En effet, les AIL apportent une aide financière aux écoles pour les sorties scolaires, et les spectacles durant l'année.

- Pour Noël nous offrons à chaque enfant un livre et faisons venir le père Noël. Nous créons également des décors afin d'égayer leurs écoles.
- Organisation d'une chasse aux œufs de pâques, et une belle et grande kermesse de fin année, avec tickets, gâteaux et boissons offertes.
- Lors de notre loto le carton est offert aux enfants pour leur participation...

Au cours de l'année nous aurons besoin de votre aide pour l'installation ou le rangement de matériels lors de nos manifestations et également d'une aide dans la confection de gâteaux, crêpes ou autres....

Pour nous venir en aide rien de plus simple : à chaque manifestation nous donnerons via les maîtresses et maîtres un bulletin d'information dans le cahier de correspondance de vos enfants, qu'il faudra nous retourner.

Nous avons un partenariat avec le site « À Qui S » qui vous permet d'avoir des réductions tout au long de l'année. Grâce à vos achats nous récoltons de l'argent.



Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P.)

Présidente : Sabine Albenga

Secrétaire : Laetitia Bertrand

Trésorière : Élodie Vignet

Site internet : <http://www.mairie-cabannes.fr/U-S-E-P-76>

Objectif :

Grâce à leur adhésion à l'association USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires), les élèves de l'école publique de Cabannes vivent au quotidien :

- la pratique d'activités physiques et sportives ;
- un engagement dans la vie associative ;
- des activités réflexives pour « penser, échanger ou débattre » ;
- des découvertes artistiques et culturelles favorisant la création.

L'action de l'USEP est inscrite dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement. Inspirée par l'idéal humaniste et laïque de ce grand mouvement d'éducation populaire, le projet éducatif de l'USEP peut se résumer en une formule : « former des citoyens sportifs ».

À l'USEP, l'acquisition de compétences motrices et la construction d'un capital-santé va de pair avec l'apprentissage des règles et le respect de l'autre. En outre, lors des rencontres sportives et associatives, les enfants sont invités à prendre des responsabilités et à exercer différents rôles sociaux : organisateur, arbitre, reporter, etc. Cet éveil à la vie associative passe également par la participation au fonctionnement de l'association d'école elle-même, au côté des adultes.

Les activités de l'USEP consistent principalement en l'organisation de rencontres sportives et associatives, qu'elles soient en temps scolaire ou hors temps scolaire.

L'USEP propose une pédagogie spécifique pour rendre les activités physiques et sportives accessibles à tous les enfants. La mixité garçons-filles est de règle, au même titre que l'inclusion des enfants en situation de handicap, le principe étant que les pratiques doivent être adaptées aux aptitudes de chacun.

Ainsi, encadrés par leurs enseignants, leurs AESH et par des parents bénévoles, les élèves participent à des rencontres qui mettent en actes des valeurs citoyennes, humanistes, laïques et solidaires.

Ci-dessous sorties USEP : Accrosport, sortie vélo et visite du Château de Grignan



Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (F.C.P.E.)

Présidente : Céline PEUGEOT

Tel: 06.71.50.13.91

e-mail : fcpe.cabannes@gmail.com



Élections
le 10 octobre 2025

Objectif :

La FCPE est l'association de parents d'élèves qui représente toutes les familles au sein de notre école (maternelle et élémentaire). Être membre, c'est participer activement à la vie scolaire et renforcer le lien précieux entre les parents, l'équipe enseignante et la mairie.

Nos représentants siègent aux conseils d'école pour relayer vos questions et vos propositions. Ils sont consultés et informés sur les grands sujets de la vie de l'établissement : organisation des activités périscolaires, travaux, sécurité, matériel pédagogique, aide aux devoirs...

Adhérer à la FCPE, c'est aussi s'informer, partager ses idées et contribuer à améliorer le quotidien des enfants. Plus nous sommes nombreux, plus notre voix est forte et entendue.

Rejoignez-nous : votre implication, même ponctuelle, est précieuse pour faire vivre une école ouverte, dynamique et à l'écoute des familles.



École privée Sainte Madeleine

Association de Parents d'Élèves de l'École Libre (APEL)

Présidente : Joëlle REY

Vice présidente : Mme Aurélie ANDREU

Secrétaire : Mme Veranne PORTE

Vice secrétaire : Mme Pauline ARNI

Trésorière : Mme Naïs ANDREU

Vice Trésorier : M. Vincent GUILLOU,

e-mail : apelsaintemadeleine13440@gmail.com

facebook.com/APEL-Sainte-Madeleine-1831281857143651/



Le bureau, renouvelé mi-octobre avec 4 départs cette année, est soutenu par les membres du conseil d'administration, toujours très impliqués et actifs (Sonia, Pauline, Ève, Marion), ainsi que des parents volontaires.

Objectif :

L'A.P.E.L. organise diverses manifestations (bourse aux jouets, kermesse etc...) et participe autant que possible à la vie du village (buvette pour "Festival de danses" etc...). Grâce à ces actions, l'A.P.E.L. participe financièrement aux sorties scolaires afin de réduire le coût pour les familles. Elle propose également aux enfants de nombreux temps de partage et de convivialité : Animation Kapla et goûter pour Noël, goûters pour l'Épiphanie, Carnaval et bien d'autres encore...



Qu'est-ce que et Que fait l'APEL ?

Ce schéma illustre nos actions et comment vous pouvez y participer.



1 famille
= 1 cotisation

= Devenir adhérent

SANS ENGAGEMENT

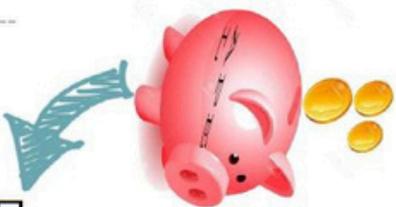


Augmentation du nombre de
représentants au niveau des
Unions des APEL : URAPEL
(région)



Force de
PROPOSITION et de
DECISION face à

Instances de l'Enseignement
catholique et Pouvoirs publics



AIDE PONCTUELLE

OU

DEVENIR MEMBRE DU CA

POUR ORGANISER

Des Manifestations



Du plaisir et des surprises pour nos enfants



Gûters et
animations pour le
Carnaval

Visite du Père
Noël et gûters
offerts pour Noël



Achat de matériel
pour les enfants



Jeux et gûters
offerts lors de
la kermesse



Et pour les grands,...



Accueil café



Achats de
matériel pour
les classes



Participation
financière aux
sorties scolaires



Les agents de restauration

Chef de cuisine : Philippe RÉGUDY

Équipe : Nathalie MACIOCI - Isabelle RIPAMONTI - Daïva GARCY - Christophe LAMBERT - Talal OULED-MOUSSA



De gauche à droite :

Philippe RÉGUDY

Daïva GARCY

Isabelle RIPAMONTI

Nathalie MACIOCI

Talal OULED MOUSSA

La restauration scolaire est un service assuré par la commune afin de répondre aux besoins des parents n'ayant pas la possibilité de venir chercher leur(s) enfant(s) pour des raisons professionnelles.

La cuisine centrale de Cabannes confectionne les repas pour les deux écoles, publique et privée, le centre de loisirs soit l'équivalent de 50 000 repas par an.

Les menus sont programmés à la semaine (mais peuvent être modifiés en fonction des livraisons) et font l'objet d'une validation par une diététicienne.

La cuisine centrale est soumise à la loi Egalim avec une part de produits issus de l'agriculture biologique et de produits de qualité (Label, etc.)

Chaque jour, un repas unique est proposé ; poisson frais, repas à thème, produits Bio, etc... toutes les composantes sont réunies pour varier les plaisirs des enfants et leur faire découvrir de nouvelles saveurs en privilégiant les fruits et légumes de saison dont la provenance est essentiellement locale et française.

Engagé dans une démarche écocitoyenne, le restaurant scolaire a mis en place le tri des déchets de restauration et leur pesée afin d'évaluer le ratio déchet/personne. Nous pouvons être fiers des résultats :



« Zoom sur... »

Des travaux d'amélioration ont été menés par les services techniques de la Commune.



- Mise en conformité électrique de l'ensemble du restaurant scolaire (les travaux doivent s'achever fin septembre).
- Mise en place de moustiquaires sur l'ensemble des menuiseries pour répondre aux préconisations sanitaires.

Investissement

Un nouveau lave-vaisselle va être installé fin septembre pour remplacer le précédent après 25 ans de bons et loyaux services.

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

COMMUNE DE CABANNES

- 📍 Cabannes
- 👤 210 couverts
- 📶 1 satellite
- 📖 Loisirs, Enseignement
- 👤 Gestion directe



Qualité de la nourriture en 2024

15 % bio



12 % durables et de qualité (hors bio)



En 2023, nos produits étaient à 16 % bio et 6 % durables et de qualité (hors bio).

Certains de nos produits proviennent du PAT « du pays d'Arles ». Le **Projet Alimentaire Territorial** a l'ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation.

Nos succès

- 🌱 La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.
- 🔊 Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- 🔧 La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.

🥕 Le chef de la cuisine centrale est en réflexion pour labelliser le restaurant scolaire auprès d'éco-cert et obtenir de 1 à 3 carottes pour valoriser le travail de l'équipe et la qualité des repas proposés. Un gros dossier est à monter, croisons les doigts pour que le projet aboutisse...



Le service enfance jeunesse

Guichet unique enfance jeunesse

Chargée d'accueil : Sandra GRENIER

Adresse : 285 Boulevard Laurent Dauphin

Tel : 04.90.90.40.58 Port : 06.72.57.73.33

e-mail : guichet.unique@mairie-cabannes.fr

Pour quelles démarches ?

Inscription aux écoles publiques,

- Inscriptions, réservation et paiement (espèce et chèque uniquement)
 - au restaurant scolaire,
 - à l'accueil périscolaire du matin et du soir,
 - à l'A.L.S.H. « Les Marmoussets »,
 - à la colonie d'Auroux.
- Informations et renseignements.

Les réservations et les règlements se font aussi via le portail famille (CB uniquement).

Le portail famille pour réserver et payer vos factures

L'accès au « portail famille » se fait depuis un navigateur internet : <https://cabannes.connecthys.com>.

Pour y accéder, un identifiant unique est transmis à chaque famille après réception du dossier complet d'inscription.

Le portail famille permet de réaliser l'ensemble des démarches en ligne (réservation et paiement) et de bénéficier d'une information rapide des actions du service Enfance Jeunesse (menus à thème, événements,...).



HORAIRES D'OUVERTURE

lundi, jeudi

7h45 - 12h00 / 13h00 - 17h30

Mardi, mercredi et vendredi

7h45 - 12h00



Accueils périscolaires de l'école publique

Référente périscolaire : Annie AUFEUVE

Tel : 04.90.90.40.56

e-mail : service.periscolaire@mairie-cabannes.fr

Les temps périscolaires

Les garderies du matin et du soir, mises en place par la Municipalité, sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent.

Temps du matin

Il démarre à 7h45 avec l'accueil échelonné des enfants inscrits au périscolaire.

À l'école maternelle et élémentaire, le portail ferme à 8h10.

Temps méridien

Il est organisé en un seul service de restauration de 11h30 à 12h30 et il est suivi par la mise en place d'un temps libre ou d'activités pour les enfants demi-pensionnaires.



Temps du soir à l'école élémentaire

Dans un souci de sécurité, la sortie des enfants, inscrits uniquement au goûter, se fait par le portail de l'école entre 16h45 et 17h.

Pour les enfants inscrits au périscolaire du soir, la sortie se fait par la porte de la salle d'évolution entre 17h45 et 18h.

Sur ce temps, il est proposé :

- un temps d'étude surveillée par les enseignants (sur invitation),
- un temps de soutien (sur invitation), dispositif Éducation nationale
- un temps d'activités éducatives par les animateurs.

Tout enfant inscrit aux activités du soir, devra être récupéré entre 17h45 et 18h (pénalités applicables en cas de retards répétés).

Temps du soir à l'école maternelle

la sortie des enfants, inscrits uniquement au goûter, se fait entre 16h50 et 17h.

Pour les enfants inscrits au périscolaires du soir, la sortie se fait en continu à partir de 17h.

Aucun parent n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'école.

Annulation et absences

Dans un souci d'organisation et de gestion du personnel, merci de nous informer de toute annulation de réservation périscolaire au plus tard 48 heures avant sur le « portail famille » ou au guichet unique (pénalités applicables en cas d'absences répétées).

Aucune annulation ou inscription ne peut être acceptée, le matin, auprès de l'enseignant.



Rappel du fonctionnement

Fonctionnement de la garderie du soir en élémentaire

Présentation des différents dispositifs

	Goûter	Etudes	Soutien (PACT)	Activités thématiques (mardi / vendredi)	Aide aux devoirs (lundi / jeudi)
Objet	Temps du goûter	Accompagnement personnalisé, renforcement scolaire	Renforcement scolaire	Aide méthodologique et développement d'un projet collectif pour développer des compétences	Surveillance des devoirs et accompagnement collectif
Horaire	16h30 – 17h (Ouverture du portail de l'école à 16h45)	16h45-17h45	16h45-17h45	16h30-18h (Ouverture de la salle d'évolution à 17h50)	16h30-18h (Ouverture de la salle d'évolution à 17h50)
Encadrement	Agents municipaux	Enseignants	Enseignants	Agents municipaux	Agents municipaux
Conditions de participation	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent et sur invitation pour compléter les effectifs	Sur invitation	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent	Ouvert aux enfants dont les 2 parents travaillent
Inscription sur le portail famille	Oui	Suivi des présences uniquement	Suivi des présences uniquement	Oui	Oui
Tarif	0.20 € - 0.30 €	0.50 € - 0.70 €	Gratuit	0.50 € - 0.70 €	0.50 € - 0.70 €
Financement	Mairie	Mairie	Education nationale	Mairie + CAF	Mairie

Rappel : pour l'ensemble de ces activités, un dossier d'inscription périscolaire accompagné d'une attestation de travail de l'employeur est obligatoire. Il est disponible sur le site internet de la commune, sur le portail famille et au guichet unique.



L'équipe du péricolaire avec de gauche à droite : Samir LAKHEL, Marine VIDAU, Luc DELOR, Annie AUFEUVE, Blandine MARTIN, Sandra GRENIER, Clara BELLE, Christelle GOUPIL, Marylou AMAR, Corinne RACHET, Claudette TROILLET.



HORAIRES D'ACCUEIL

École maternelle

lundi, mardi, jeudi, vendredi
matin : 7h45 - 8h20
soir : 16h30 - 18h00

École élémentaire

lundi, mardi, jeudi, vendredi
matin : 7h45 - 8h10
soir : 16h30 - 18h00



Les moments forts du péricolaires 2024-2025



Elections des délégués du péricolaire



Journée de l'élégance et remise des cadeaux de fin d'année aux CM2



Le banc de l'amitié installé dans la cour de l'école élémentaire



Fête du jeu en lien avec le service culture



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.)

Directrice : Blandine MARTIN

Adresse : 65 Chemin des lacs

Tel : 04.90.95.28.01 Port : 06.72.56.20.74

Mail : les.marmoussets@mairie-cabannes.fr



Le projet éducatif

Le projet éducatif définit les objectifs mais également le cadre général de fonctionnement, d'encadrement et de sécurité.

Les objectifs éducatifs sont :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins,
- Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne,
- Favoriser et construire une relation entre les parents et l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs est une structure complémentaire de l'école et des parents qui contribue à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Il est primordial de les prendre en compte, puisqu'ils représentent l'avenir et la société de demain.

L'équipe d'animation

Blandine MARTIN, Annie AUFEUVE, Corinne RACHET, Marine VIDAU, Luc DELOR, Clara BELLE, Marylou AMAR.

LES ATSEM peuvent également intervenir sur ce temps d'animation.

Un nouveau mur d'escalade est posé. C'est un nouvel équipement qui plaît aux enfants dans l'attente des jeux extérieurs





Modalité d'accueil du « mercredi »

L'accueil des enfants se fait en journée, ou en demi-journée avec ou sans repas.

Les inscriptions se font au moins 5 jours à l'avance auprès du guichet unique ou via le portail famille.

Modalité d'accueil des « vacances scolaires »

L'accueil des enfants se fait par le biais d'un forfait de 4 ou 5 journées pendant les vacances.

Les inscriptions se font selon le calendrier ci-dessus, ou en fonction des places disponibles, auprès du guichet unique ou via le portail famille.

Les annulations en dehors de ces périodes ne sont pas remboursables.

Modalités d'inscription pour les vacances scolaires En priorité sur le « portail famille »	
Périodes d'inscription et d'annulation	Dates d'accueil pendant les vacances
Du 22 au 28 septembre	Du 20 au 31 octobre
Du 21 au 27 janvier	Du 16 au 27 février
Du 16 au 22 mars	Du 13 au 24 avril
Du 8 au 21 juin	Du 6 juillet au 14 août



Connectez-vous au « portail famille » avec votre code personnel et réalisez toutes vos démarches en ligne facilement !

Lieu et horaires d'accueil

Mercredi et vacances scolaires

Lieu d'accueil : ALSH les Marmoussets
65 chemin des lacs - 13440 Cabannes



Horaires d'accueil et de départ		
Mercredi		
Accueil échelonné de 7h45 à 9h Départ échelonné de 17h à 18h		
Inscription	Temps d'accueil du matin	Temps d'accueil l'après midi
½ journée SANS repas	7h45 - 11h30	13h30 - 16h
½ journée AVEC repas	7h45 - 13h30	11h30 - 18h
Journée	7h45 - 18h	
Vacances scolaires		
Journée	7h45 - 18h	





A gauche : sortie accrobranches
A droite : la color run



Jeux gonflable au centre de loisirs



Réalisation d'une fresque

Le centre de vacances et de loisirs d'Auroux



La Municipalité organise des séjours enfants à la colonie durant chaque été. Le centre de vacances est situé à Auroux en Lozère (48). C'est une structure appartenant à la commune de Cabannes depuis 1947. Elle permet d'accueillir, pendant la période estivale, jusqu'à 48 enfants par semaine.

L'équipe encadrante se compose d'un directeur et de 8 animateurs en fonction des effectifs. Les inscriptions peuvent se faire pour une ou plusieurs semaines (selon tableau ci-dessous).

Des activités sportives, culturelles et de plein air sont proposées par l'équipe d'animation au regard du projet pédagogique.



L'âge des enfants accueillis se situe entre 6 et 16 ans. Les inscriptions s'effectuent au guichet unique selon un calendrier communiqué ultérieurement. Pour l'année 2026, 4 séjours seront proposés aux dates suivantes :

Séjours 2026	
Intitulé	Date
Séjour 1	Du 5 au 12 juillet
Séjour 2	Du 12 au 19 juillet
Séjour 3	Du 19 au 26 juillet
Séjour 4	Du 26 juillet au 2 août

Les séjours adolescents

Un séjour ados, 14-17 ans, sera proposé, comme l'an passé, pendant la semaine du 3 au 7 août 2026. L'objectif de ce séjour est de favoriser l'autonomie des jeunes en leur confiant des tâches de la vie quotidienne tout en profitant des activités mises en place tout au long de la semaine (Activités diverses). Ce séjour se fait conjointement avec d'autres Accueil jeunes pour créer du lien entre les adolescents du territoire (Communes voisines du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône).



En mode customisation des lieux



Dinopédia



Raviver la flamme olympique



L'invité surprise



L'Accueil Jeunes de Cabannes

Directeur : Samir LAKHEL

Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance »

Port : 06.72.56.13.10

e-mail : accueil.jeunes@mairie-cabannes.fr

Depuis janvier 2024 l'Accueil Jeunes dédié aux 14 - 17 ans a ouvert tous les mercredis et la moitié des vacances scolaires.

Les jeunes créent leurs vacances et leur programme.

Cette année, il sera complété de l'Accompagnement des Jeunes Cabannais (AJC) pour aider les jeunes à acquérir leur autonomie professionnelle (Orientation, CV, démarches diverses).

Conseil Municipal des Jeunes

Un Conseil Municipal Jeunes s'est mis en place sur la commune. Les élections ont eu lieu lors du dernier trimestre 2024. Ils sont investis dans la commune et souhaitent développer plein de projets. C'est Christelle GOUPIL qui les accompagne dans cette aventure, dont la première de la rentrée 2025 sera la visite du Sénat fin octobre.

En 2025, ils ont participé tant à l'organisation et qu'à l'action de "Nettoyons le Sud", ils ont organisé le loto des enfants pour la Sainte Madeleine et se sont réunis lors de 3 réunions plénières et 9 fois en commissions :



- accès aux loisirs
- cadre de vie
- citoyenneté

Cabannes

ACCUEIL JEUNES

Pour les 14-17 ans

Les MERCREDIS
DE 14h à 19h
et les vacances scolaires
pour seulement 10 €/an
et participation selon programme

Contact : accueil.jeunes@mairie-cabannes.fr
Samir : 06 72 56 13 10

Passion jeunes Cabannes

Une **junior association** s'est également créée cette année (Passion Jeunes) pour développer des projets faits par les jeunes pour les Cabannais. Le but est de récolter des fonds pour organiser une activité, un séjour ou une sortie.

Pour cela, ils s'investissent dans le village en participant à des buvettes (cinéma, événementiel sur Cabannes) ou en organisant des événements (vide grenier à venir, karaoké, tournoi...).

Soutenez-les en contribuant à leurs activités ou en adhérant à leur association !!!



ASSOCIATION DE JEUNES

**« Ensemble, on bouge
les choses ! »**

Notre association de jeunes est un espace où chacun peut s'exprimer, agir et créer. Nous rassemblons des jeunes motivés par l'envie de partager leurs talents, de développer de nouvelles compétences et de contribuer positivement à leur communauté.

- Donner la parole aux jeunes et les aider à réaliser leurs idées.
- Créer des événements qui rassemblent et inspirent.
- Promouvoir l'entraide, la tolérance et le respect.

Ici, pas besoin d'expérience : seule compte l'envie de participer et de faire bouger les choses. Nous croyons que chaque jeune a un rôle à jouer pour construire un avenir plus solidaire, plus créatif et plus durable.



Pour toutes informations
appelez le
06.63.56.13.88
06.41.48.45.76

Ou
envoyez un mail à
junior.association.cabannes@gmail.com

Le Pôle Appui Ressources Handicap Inclusion (PARHI)



Porteur du dispositif : Familles Rurales

Coordinateur : Sylvain BORELLY

Port : 07.43.44.38.72

e-mail : parhi.bdr@famillesrurales.org

Le pôle d'appui et de ressources handicap et inclusion est un dispositif gratuit pour les familles et les professionnels, qui vise à favoriser l'insertion des enfants de 0 à 17 ans en situation de handicap dans les structures d'accueil du droit commun.

Missions :

Ce service a pour mission :

- D'informer, d'orienter et d'accompagner les familles vers des structures d'accueil qui conviennent au mieux aux besoins de leur enfant. Des permanences auront lieu le lundi matin le 3^{ème} lundi de chaque mois.
- D'accompagner les professionnels de la petite enfance et de l'enfance jeunesse des structures d'accueil afin de les sensibiliser et les former pour accueillir des enfants et jeunes en situation de handicap dans des conditions adaptées. Cela pourra aussi se faire par le prêt de matériel pédagogique adapté.
- De favoriser le développement d'un réseau local de professionnels et acteurs du territoire





Projet Personnalisé d'Accueil

Il est primordial de commencer par un entretien d'accueil. Par la suite l'accompagnement réalisé se fera avec la famille et l'établissement qui recevra l'enfant.

PPA

- Adaptation de l'environnement et Proposition d'outils
- Transfert de compétences
- Adapter l'accueil des enfants



Informations



Contact

Sylvain BORELLY

- ☎ 07 43 44 38 72
- 🌐 www.famillesrurales.org/bouches-du-rhone
- ✉ parhi.bdr@famillesrurales.org
- 📍 19bis Chemin de la mine, 13660 Orgon



PARIH C'est QUOI ?

Le pôle d'appui et de ressources inclusion et handicap.

gratuit et inconditionnel

favoriser l'insertion des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil non spécialisées.



FAMILLES RURALES

PARIH Nord Ouest Bouches-Du-Rhône



Familles Rurales
Fédération Départementale des Bouches-du-Rhône
19 Bis chemin de la mine
13660 Orgon



Familles Rurales Bouches-du-Rhône

Le Mouvement « Familles Rurales » est né dans les Bouches-du-Rhône, le 13 décembre 1908. La question du handicap du point de vue de l'inclusion représente un enjeu majeur pour notre association Familles Rurales des Bouches du Rhône. Le déploiement des pôles d'appui et de ressources est donc une priorité pour notre association ainsi qu'à l'échelle nationale.



Les missions

Pour un public de 0 à 17 ans

LES FAMILLES
informer,
Orienter et
Accompagner

STRUCTURES ET PROFESSIONNELS ;
sensibiliser, former et
soutenir

DEVELOPPER :
Réseau local de
professionnels et
acteurs du territoire
médico-social et sanitaire

Convention Territoriale globale "CTG"

La convention territoriale globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Le PARIH s'appuie sur les deux CTO de Terre de Provence Agglomération et Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles pour avoir une compétence sur le territoire d'intervention.

Territoire d'intervention

Le territoire est représenté par une communauté d'agglomération qui est Terre de Provence agglomération ainsi que la communauté de communes Vallée des Baux Alpilles.




Le centre médico-psycho pédagogique départemental

Porteur du dispositif : Le département des Bouches-du-Rhône

Coordinateur : Émilie JARILLOT

Port : 04.13.31.85.35.

e-mail : cmppd.alpilles@departement13.fr

adresse : 275 route de St Andiol - Cabannes (à côté des services techniques)

Prioritairement, pour les enfants de 6 à 11 ans

L'orientation vers le CMPPD s'établit par la psychologue scolaire du secteur. Constituée de spécialistes, l'équipe des Centres Médico-Psychopédagogiques (CMPP) est apte à monter des projets thérapeutiques en accord avec les familles pour répondre aux obstacles qu'elles rencontrent : souffrances psychologiques liées à des difficultés familiales ou scolaires, troubles du langage, du sommeil ou du comportement, soutien aux enfants porteurs de pathologies invalidantes...

Pour quel motif vient-on au CMPP ?

Pour des troubles ou des symptômes qui s'expriment sous forme de :

- Retard de langage ou autre gêne dans le langage parlé ou écrit,
- Difficultés dans les gestes ou dans la motricité,
- Difficultés à apprendre, échec scolaire, échec de scolarisation,
- Problèmes de sommeil, d'alimentation ou autres problèmes psychocorporels,
- Angoisses, troubles de l'humeur,
- Troubles de la relation ou du comportement.

Parfois, une situation traumatisante ou inquiétante (décès, séparation, accident,...) peut nécessiter un accompagnement ou des conseils.

Des séances de guidance parentale peuvent également intervenir. Les prises en charge se font de façon individuelle ou en petits groupes. Ces techniques sont adaptées à chaque enfant et à son histoire.

L'équipe recherche une cohérence dans la prise en charge et une attention à l'enfant dans sa globalité. Les parents sont encouragés à poser toute question et à faire part de tout avis qui leur semble utile. Tous les soins sont donnés sous la responsabilité du médecin pédopsychiatre. La démarche de soins peut inclure des approches rééducatives.

Le relais Ados-parents (RAP)



Porteur du dispositif : Maison des adolescents 13 Nord

Coordinateur : Armelle BOISSIN

Port : 06.32.23.04.49

e-mail : antenne.chateauenard@mda13nord.fr

Face aux problématiques des adolescents, la MDA 13Nord propose une permanence hebdomadaire, le Relais Ados Parents (RAP), le mercredi de 14h à 18h, dans les locaux de l'espace jeunes.

Contact

Un adolescent / jeune peut prendre contact directement auprès de la MDA ou être orienté vers la MDA par un professionnel, sa famille, un ami ou un proche.

Accueil

La MDA propose un espace d'accueil, d'information, d'écoute et d'accompagnement assuré par un accueillant. Ces premières rencontres permettent de faire le point avec l'adolescent ou le jeune, sur sa situation, de répondre à ses questions, de lui proposer un projet d'accompagnement et si besoin de l'orienter vers les bons professionnels.

Accompagnement

Les professionnels de la MDA peuvent proposer aux jeunes et aux parents, un soutien adapté à leurs besoins et à leur situation. Sous la forme d'un accompagnement éducatif, social, psychologique, thérapeutique, ou d'un soutien à la parentalité. Il peut être assuré en interne, de manière individuelle, groupale ou familiale, afin d'aider au développement d'un projet de vie. Les jeunes peuvent aussi être orientés vers une structure compétente et adaptée.

TRANSPORTS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS 2025/2026



INSCRIPTIONS À PARTIR DU 2 JUIN 2025

Votre enfant est domicilié dans l'une des treize communes de Terre de Provence Agglomération.

➤ Inscrivez-le dès le 2 juin aux transports scolaires !

Comment s'inscrire ?

• En ligne ➤ <https://transport-tdpagglo.monbus.mobi>



Scannez le QR-CODE
pour accéder directement à la page d'inscription



Besoin d'aide pour l'inscription en ligne ?

Les conseillers numériques sont là pour vous, gratuitement, dans votre commune ! Permanences à consulter sur le site de l'Agglomération

Cabannes, Noves, Verquières > 07 77 84 92 33

Barbantane, Graveson, Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon > 06 22 54 42 72

Châteaurenard, Eyragues, Maillane, Rognonas, Saint-Andiol > 07 77 91 72 10



Informations

- Par mail transports-scolaires@terredeprovence-agglo.com
- Par téléphone au 04 32 61 06 14





La crèche « L'eau vive »

Conseil d'administration

Président : M. VIDAL Kévin-

Co-présidente : DUEE Kelly

Co-Trésorière : ROYOL Lola

Co-Trésorier : SERNA Emmanuel

Co-secrétaire : PARIS Julia

Co-secrétaire : GILTZINGER Marine



Crèche « L'eau vive »

Directrice : Christine MENICHINI

Adresse : 1 Place du Lavoir

Tel : 04.90.95.33.70

Facebook : L'Eau Vive Cabannes

e-mail : famillesruralescabannes@gmail.com



L'Association Familles Rurales gère 3 lieux dédiés à la petite enfance...

1- La structure d'Accueil Petite Enfance : « L'Eau Vive »

La Crèche L'Eau Vive est un lieu de vie où une équipe responsable et cohérente accompagne avec respect l'enfant dans le grandir et la socialisation.

Cette phrase est le fil conducteur des actions et projets éducatifs menés dans la structure, ainsi que pour toute réflexion sur la pratique professionnelle.

Notre projet d'établissement propose un cadre sécurisant et bienveillant pour les enfants.

Les inscriptions se font auprès de la directrice. Une commission d'attribution de place a lieu en avril pour l'attribution des places de la rentrée de septembre.

Cet établissement est agréé sous le numéro 21146MAC, la direction est confiée, par un arrêté délivré par la Présidente du Conseil Départemental 13, à Mme MENICHINI Christine pour accueillir 30 enfants.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi. Et accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

- En Accueil régulier : concerne tous les enfants âgés de 3 mois à 4 ans qui fréquentent l'établissement régulièrement selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat.
- En Accueil occasionnel : concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent l'établissement sur des créneaux horaires et une durée d'accueil variables en fonction des places disponibles.

La crèche est réservée :

- En priorité aux familles habitant la commune de Cabannes
- Puis aux salariés des entreprises de la commune
- Et enfin aux familles habitant les communes avoisinantes sur les places vacantes.

La commune de Cabannes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône participent au financement de cet établissement.

La structure est neutre ; elle ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Périodes de fermetures :

- 1 semaine aux vacances de printemps,
- 4 semaines en août,

1 semaine pour les fêtes de fin d'année.

2- Le lieu d'Accueil Enfants/Parents « La Cabanettes »

La Cabanette est un lieu pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, ouvert le Mardi de 9h à 12h (fermeture juillet et août) au centre socioculturel.

Ce lieu est ouvert à tous, aucune inscription n'est à faire, on vient quand on veut, on part quand on veut.

C'est un lieu de socialisation, où l'on vient se rencontrer, partager, faire connaissance, se poser, jouer, apprendre à se séparer en douceur, échanger, se questionner, se rassurer, se ressourcer, parler de ses préoccupations, créer des liens, rompre l'isolement, chacun vient à son rythme.

Lieu de rencontre, d'échange, d'écoute, de paroles, de questionnement, d'attention, dans un lieu sécurisé.

Les accueillantes sont toutes issues du milieu de la petite enfance ou de l'enfance, ont toutes eu une formation dispensée par un organisme spécialisée.

3- Le café parents « Li Barjà café patin couffin »

Proposition d'une aventure Parents-Enfants-Professionnels Échanger, écouter, transmettre, partager, accompagner ...autour d'un café dans un lieu ressource identifiable pour créer du lien.

Tables rondes, conférences autour de l'enfant et de la parentalité, avec un thème convenu ensemble antérieurement.



Partages et échanges libres autour d'une interrogation, d'un souci, d'une expérience ... autour et avec l'enfant. Ateliers parents-enfants favorisant le lien, la curiosité, la transmission ... La relation ainsi valorisée par ces rencontres permet de renforcer la confiance, l'estime du parent dans son rôle par le plaisir, l'expérience et l'échange.

Un samedi par mois, au pôle intergénérationnel « La Durance » entre 9h et 11h30.

Crèche « au clair de lune »

« Mon papa et ma maman ont rêvé d'un peu de temps pour eux pour un ciné, un resto, une soirée ... »

L'Association Familles Rurales ouvre la crèche une à deux soirées par an pour un accueil « au clair de lune ». Soirée pyjama pour tous, de 19h à minuit. A minuit le carrosse redevient citrouille et tout le monde rentre chez soi.

Au programme : repas, veillées, chansons, histoires et dodo encadrés par le personnel de la structure (auxiliaire de puériculture, éducatrice et la directrice.)

Modalités : Ouverte aux adhérents familles rurales et aux fratries



Le Relais Petite Enfance (R.P.E.)

Responsable : Nadine SEVESTRE

Référente de Cabannes : En cours de recrutement

Adresse : Espace de la Libération - 10, avenue de la libération
13210 St Rémy de Provence

Tel : 04.90.24.33.55 Port : 07.85.63.46.72

e-mail : alpillles@relaispetiteenfance.com

Lieu de permanence : Centre Socioculturel Gabriel Chainé

Modalité de permanence	
Accueil	Horaires
Accueil collectif le 3ème lundi de chaque mois au centre socioculturel	9h30 - 12h
Accueil individuel sur RDV le 3ème lundi de chaque mois à l'accueil jeunes	13h30 - 16h30

Le Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette (RPE) est un service d'information et d'accompagnement. C'est un service de proximité neutre et gratuit à disposition du public, mis en place par votre municipalité. Il est géré par un S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion du Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette. Le RPE couvre un territoire de 13 communes.



Pour les familles et futurs parents :

Véritable lieu d'écoute, de soutien, d'échanges et d'accompagnement. Service de proximité sur le territoire pour les familles qui recherchent une solution d'accueil.

A cet égard, le service informe les familles sur l'ensemble de l'offre

d'accueil existante sur le territoire, favorise la mise en relation entre les parents et les assistants maternels (et le cas échéant la garde à domicile) et accompagne les particuliers employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations.

Pour les professionnels,

c'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange entre professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde d'enfants à domicile). Le service propose également un accompagnement à la professionnalisation et à l'amélioration des pratiques, ainsi qu'une lutte contre la sous-activité et le manque d'attractivité du métier.

Les temps d'accueil collectifs

Sur la commune de Cabannes, le Relais Petite Enfance est présent les 3èmes lundis de chaque mois, le matin, pour le temps d'accueil à destination des enfants et des professionnels au centre socioculturel. Les rencontres individuelles avec les familles sont sur RDV l'après-midi au pôle intergénérationnel, mais peuvent également se faire dans les locaux du siège à st Rémy-de-Provence ou sur une autre commune du territoire couvert par le service.

À Cabannes, une réelle dynamique s'est créée au sein du Relais Petite Enfance grâce à la mobilisation et l'investissement de tous. Soutenues par la municipalité, des actions pédagogiques ont pu être mises en place : ateliers poney, ateliers yoga, musique, atelier motricité, spectacles...



Des projets annuels ont vu le jour grâce à un travail de collaboration avec la médiathèque et la crèche « l'eau vive » afin de créer une dynamique partenariale communale dans l'intérêt du jeune enfant.

Les 11 assistantes maternelles bénéficient également des « temps lecture » proposés à la médiathèque avec Chantal, bénévole de l'association « Lire et faire lire ».

Les assistants maternels sur la commune représentent 11 professionnels proposant 39 places d'accueil.

Les actions parentales complémentaires

Dans le cadre de ses missions élargies, le service Relais Petite Enfance, sur l'ensemble de son territoire, participe à une mission complémentaire. Elle vise à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des parents en levant le frein à l'emploi que constitue la garde d'enfant. Le dispositif SIT'SAJE vient compléter l'offre de service. Si vous rencontrez un frein en matière de garde d'enfants, vous pouvez nous contacter ou vous rapprocher du C.C.A.S. de Cabannes .



Informations et renseignements

Pour toute question, contactez le 07.85.63.46.72 ou adressez un e-mail : alpillles@relaispetiteenfance.com

Facebook : Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette

Instagram : https://www.instagram.com/rpe_alpillles_montagnette/

Le service R.P.E. n'a pas de fonction de contrôle, ni d'employeur.

Pour rappel, le Conseil départemental a pour mission l'attribution et le suivi des agréments des assistants maternels : 04.13.31.56.31 ou smape@departement13.fr

<https://www.departement13.fr/nos-actions/enfance-famille/les-dispositifs/les-assistantes-maternelles/>

Pour plus d'informations voici le lien vers le site officiel de la Caf :

<https://monenfant.fr/>

Le service est rattaché aux communes adhérentes au SIMU.
Lieux de permanence : voir ci-dessous

SECTEUR 1 - 07.85.69.20.99

Barbentane	2 ^{ème} mardi	Espace Ence de Chabert
Châteaurenard	3 ^{ème} lundi et 4 ^{ème} mardi	Centre de loisirs JACQUES DU MARCELIN DE
Gransou	3 ^{ème} mardi	Local aux Relais Enfance Rue de la Courrière

SECTEUR 2 - 07.85.63.4.72

Cabannes	3 ^{ème} lundi	Centre Socio-culturel
Mollegès	2 ^{ème} mardi	Salle des Chabert
Noves	4 ^{ème} mardi	Royal des Juives
Orgon	à la demande	Mairie
Plan d'Orgon	2 ^{ème} mardi	Centre Royal Raoul
Verquères	à la demande	Mairie

SECTEUR 3 - 06.85.49.72.47

Le Paradou	3 ^{ème} mardi	Salle des associations
Mausse-et-les-Alpilles	4 ^{ème} mardi	Espace Argon
Rognons	2 ^{ème} mardi	Centre Catholique
St Etienne-du-Gès	2 ^{ème} vendredi	Maison des associations
St Remy-de-Provence	à la demande	Local aux Relais Enfance

Le Relais Petite Enfance n'a pas de fonction de contrôle
et d'intervention.

Le conseil départemental a pour mission l'attribution des aides en matière
des assistants maternels et leur suivi :

SERVICE DES MODES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE SIVAP
21, rue Maréchal - CS 90069 - 13301 MARSEILLE Cedex 03
04.13.31.56.31 ou simup@le-doubs.fr

Le Relais Petite Enfance Alpes Montagnette

Maison de la Petite Enfance • Espace de la Libération
10 Avenue de la Libération • 13210 St-Rémy-de-Provence
☎ : 04.90.24.33.55

✉ : alpilles@relaispetiteenfance.com



SECTEUR 1 Barbentane Châteaurenard Gransou	SECTEUR 2 Cabannes Mollegès Noves Orgon Plan d'Orgon Verquères	SECTEUR 3 Le Paradou Mausse-et-les-Alpilles Rognons Saint-Etienne-du-Gès Saint-Rémy-de-Provence
Contact : 07.85.69.20.99	Contact : 07.85.63.46.72	Contact : 06.85.49.72.47

Permanences téléphoniques de 14h à 15h



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIDUE (SIVU)

- Barbentane • Cabannes • Châteaurenard • Gransou
- Le Paradou • Mausse-et-les-Alpilles • Mollegès • Noves
- Orgon • Plan d'Orgon • Rognons • St-Etienne-du-Gès
- Saint-Rémy-de-Provence • Verquères



INFORMER • ACCUEILLIR • ACCOMPAGNER

Le Relais Petite Enfance
Alpes Montagnette
Service de référence de l'accueil du jeune enfant
pour les parents et les professionnels



Informez et accompagnez les adultes pour mieux accueillir les enfants

Le Réseau Petite Enfance est un service neutre et gratuit agréé par la CAF et soutenu par le Conseil Départemental.

Il s'adresse aux parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, candidats à l'agrément, professionnels de l'accueil individuel.

POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

Vous cherchez un mode d'accueil ou
vous confiez déjà votre enfant à un
assistant maternel agréé

VOUS TROUVEZ AU RPE :

- Une écoute et identifier les modalités d'accueil les mieux adaptées
- Des formations sur l'ensemble des offres de services
- Un accès à la liste des assistants maternels des communes couvertes et les disponibilités de places afin de faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande
- Des renseignements sur les prestations sociales (PALE, CMG, site m.ouaouaf.fr)
- Une information et un accompagnement sur les droits et obligations de parent employeur (contrat de travail, déclaration Rejetin pilot)
- Une orientation vers les services compétents à contacter en cas de questions spécifiques (France Emploi-Domestic, FEPM, MALEPMD, SIAPE, ...)
- Une accompagnement spécifique en cas de retour à l'emploi via la service d'insertion territoriale, Soctaria à l'accueil de Jeune Enfant (SIR-SIAE)



POUR LES PROFESSIONNELS OU FUTURS PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous accueillez des enfants ou
vous souhaitez en accueillir

VOUS TROUVEZ AU RPE :

- Des renseignements sur les démarches d'agrément
- Une écoute et un soutien dans l'exercice de la profession ou questions
- Des informations actualisées sur la loi, les droits et obligations professionnels
- Des temps d'échange et de partage d'expérience
- Des temps de rencontres et d'animation lors des ateliers d'été
- Une visibilité concernant vos plans d'équipement
- Des informations sur l'accès à la formation continue
- Une accompagnement dans les démarches sur le site m.ouaouaf.fr
- Une orientation vers les services compétents si nécessaire

Le planing des activités est disponible
auprès du Réseau Petite Enfance.



POUR LES JEUNES ENFANTS

Le RPE propose aux jeunes enfants (de moins de 6 ans)
accompagnés des assistants maternels
ou des gardes à domicile :

- Des ateliers de temps d'été et de socialisation avec des propositions adaptées de jeux libres et d'activités (jeux à la main, jeux libres, à la motricité, ou jeux aux côtés de mon enfant, photographes et artistes) avec l'appui d'intervenants spécialisés
 - Des rencontres d'entraide entre assistants et d'autres adultes
 - Des partager des temps ludiques et sportifs
 - Des events ou moments différents actions participatives mises en place sur la territoire avec les médiateurs, créateurs, musées...
- La présence bienveillante des adultes offre aux enfants
la sécurité nécessaire à leur épanouissement.



Responsable : Myriam LEROY & bibliothécaire : Blanche PASTOR

Adresse : Espace Intergénérationnel « La Durance »

Tél : 04 90 90 47 96 Port : 07.86.26.23.15

e-mail : mediatheque@mairie-cabannes.fr ou culture@mairie-cabannes.fr

[facebook.com/Médiathèque-L-VIDAU-de-Cabannes-104709654617549/](https://www.facebook.com/Médiathèque-L-VIDAU-de-Cabannes-104709654617549/)



Horaires d'ouverture	
Mardi	9h30 - 12h
Mercredi	9h - 12h // 14h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h

Rappel des modalités de prêt par lecteur

- 4 livres et 2 magazines, pour 3 semaines
- 2 CD et 2 DVD, pour 2 semaines

Si vous ne souhaitez pas vous inscrire., : l'inscription annuelle est gratuite pour les mineurs et la lecture sur place est gratuite quel que soit votre âge !

A la médiathèque, il y a aussi des outils numériques : tablettes, ordinateurs et liseuses.

La médiathèque accueille et propose également des animations aux écoles, à la crèche, au Relais Petite Enfance, centre de loisirs.





Tout au long de l'année, participez aux animations : ateliers créatifs, jeux de société, spectacles, escape Game, origami...

La médiathèque, c'est :

- **Des expositions diverses** durant toute l'année dont le calendrier se clôture par l'exposition des œuvres réalisées au cours de l'année, des élèves de l'école Sainte-Madeleine.
- **Des ateliers créatifs** tous les mois sur des thèmes variés ou d'actualité (Halloween, Noël,..)
- **Après-midis ludiques**, lors de chaque vacances scolaires (hors vacances de Noël), jeux de société à gogo !
- C'est aussi **le portage à domicile**.

Problème de santé ? Difficulté à vous déplacer ?

Pas d'inquiétude, la médiathèque vient à vous.

Renseignements au 04.90.90.47.96.

- **Espace « Bulle créative »** : la médiathèque met à votre disposition un espace de travail, au calme, avec un accès internet et aux ressources sur place.
- **La grainothèque** : tout au long de l'année venez échanger vos graines de toutes sortes.

Dates à retenir

- Mardi 21 octobre de 14h à 16h

Après-midi jeux de société pour les 6-10 ans

- Samedi 13 décembre à 15h

Spectacle de Noël : "Quand Noël s'emballe"



Les Nouveautés

La médiathèque, en lien avec le département des Bouches du Rhône, a décidé d'offrir à partir du 1^{er} janvier 2025 son premier livre à chaque nouveau-né ou adopté des Bouches-du-Rhône.



Raconter une histoire à son enfant, c'est en effet stimuler sa curiosité tout en l'éveillant au monde qui l'entoure et créer un moment de partage unique avec

Cabannes fait son cinéma

Dès le mois de septembre, les séances tout public reprennent. Les séances dédiées aux enfants se dérouleront les mercredis des vacances scolaires.

Ciné Vacances les mercredis à 14h...

2025

- 22 octobre : Super Lion
- 29 octobre : les explorateurs, l'aventure fantastique

2026

- 22 février : Croquette, le chat merveilleux
- 29 février : Les chats au musée

N'hésitez pas à nous contacter
culture@mairie-cabannes.fr

04 90 40 47 96





Le stade cabannais (football)

Contact : Yannick LEGER

Tel : 06.22.23.16.05

e-mail : stadecabannais@gmail.com



Cette association sportive accueille vos enfants pour la pratique du football.

L'école de foot est ouverte aux enfants nés entre 5 ans et 15 ans dans les catégories suivantes :

Catégorie	Année de naissance	Entrainement
U6/U7	2019-2020	Mercredi de 16h à 17h
U8 / U9	2017-2018	Mercredi de 16h à 17h
U10 / U11	2015-2016	Lundi de 18h à 19h30 Mercredi de 18h à 19h30
U12 / U13	2013-2014	Lundi de 18h à 19h30 Mercredi de 18h à 19h30
U14 / U15	2011-2012	Mercredis de 17h à 18h30 Vendredi de 18h30 à 20h00

Alors si votre enfant est passionné de foot n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le foyer rural

Présidente : Monique ANDREU

Vice-présidente : Jacky VOULLET

Trésorière : Gina KOITTNIG

Vice-trésorière : Christine GIBSON

Secrétaire : Nicolas LIGNY

e-mail : Infos.foyerruralcabannes@gmail.com

Site internet : <http://foyerruraldecabannes.blogspot.com>

Depuis 1947, le Foyer Rural de Cabannes adhère à différentes fédérations nationales, régionales et départementales, sportives ou culturelles, pour proposer ses activités.

Chaque année, nous accueillons avec plaisir, tous les cabannais et les habitants des villages voisins chaleureusement.

Nous avons à cœur de faciliter et de développer l'initiation à la pratique d'activités physiques, sportives, créatives et culturelles pour tous les membres qui le désirent.

Le Foyer Rural de Cabannes propose de nombreuses activités pour la saison 2025-2026.

N'hésitez pas à consulter notre site internet !

Vous pouvez nous contacter par mail, les membres du bureau se tiennent à votre disposition.



Foyer Rural
de Cabannes



Sports & Plein Air



PING-PONG :



Mercredi de 16h à 21h

Didier LANGUME : 06 20 45 76 95

NEW

SABRE LASER LOISIR

Lundi de 18h30 à 19h30, à partir d'octobre.

Nicolas LIGNY : 06 24 25 75 03

Activités gratuites pour les adhérents du
Foyer Rural :

RANDONNÉE :

Vendredi selon planning

Christian BRUN : 06 78 10 93 48



FREE



TENNIS :

accès libre + réservation balle jaune

si adhésion unique :

20 € pour les cabannais

25 € pour les extérieurs par saison

Possibilité de cours privés ou collectifs

Erwan MOREL : 07 87 49 67 45

Le **Foyer Rural** est une association loi 1901, qui a pour but d'accueillir ou de proposer directement des activités aux Cabannais et toutes personnes souhaitant y participer.

L'accès aux activités est soumis à l'adhésion à l'association

20€/personne

(10 € les habitants de Cabannes)

Les différentes activités proposées, ainsi que les horaires et tarifs sont disponibles sur le blog du foyer :

<https://foyeruraidcabannes.blogspot.com/>



ou en contactant les intervenants.

Pour tout complément d'informations :

Infos: foyeruraidcabannes@gmail.com

Abonnez-vous à notre page :



@foyeruraidcabannes



Foyer Rural
de Cabannes
association loi 1901

Activités

2025/2026

Site internet 

<https://foyeruraidcabannes.blogspot.com/>



Pour les jeunes Enfants/Ados

NEW SABRE LASER LOISIR

Dès 8 ans Parents/Enfants

Lundi de 18h30 à 19h30, à partir d'octobre,
Nicolas LIGNY : 06 24 25 75 03

THÉÂTRE

NEW Mercredi de 10h30 à 11h30.

Philippe JOSSEFAND : 06 62 22 78 48

DANSE MODERNE :

Mercredi de 14h à 18h15 groupes d'âge

Carole FABRE : 06 10 14 86 01

NEW DANSE CONTEMPORAIN

Vendredi de 17h à 19h30 groupes de niveau

dès 8 ans

Michael GALLEGO : 07 56 88 76 28

CAPOEIRA :

Atelier découverte 2 fois par mois, dès 6 ans
samedi de 13h30 à 16h30.

Karine RISADINHA : 06 68 11 60 83

PING-PONG :

Mercredi de 16h à 21h dès 8 ans

Didier LANGLUME : 06 20 45 76 95

YOGA :

Mardi de 17h/18h

Pour les plus grands

ARNIS KALI ESKRIMA

Dès 14 ans, dimanche de 9h à 12h,
1 fois par mois selon planning

Nicolas LIGNY : 06 24 25 75 03

BOXE & KICK BOXING K1 :

tous niveaux dès 14 ans, loisir et compétiteurs,
Mardi, Mercredi, Vendredi de 19h15 à 21h15

Sébastien PAGE : 07 66 62 57 74

CAPOEIRA :

Atelier découverte 2 fois par mois,
samedi de 13h30 à 16h30.

Karine RISADINHA : 06 68 11 60 83

NEW DANSE CONTEMPORAIN

Vendredi de 19h30 à 20h45

Michael GALLEGO : 07 56 88 76 28

GYM :

Plusieurs créneaux les lundis et jeudis :
Gym Douce, Renfo, Stretching, etc.

LIA MUSCU & BIKE :

Mardi de 18h à 19h30

FIT DANSE :

Mardi de 19h30 à 20h45.

Carole FABRE : 06 10 14 86 01

Arts & Bien Etre

PEINTURE :

activité gratuite pour les adhérents

Mardi de 13h30 à 18h

Jackie VUILLET : 06 29 85 03 92

QI GONG :

Mercredi de 9h30 à 11h.

Cathy CAVELIER : 06 33 82 18 23

SOPHROLOGIE :

Jeu de 18h à 19h.

Françoise DENAIN : 06 81 57 17 09

THEÂTRE

NEW Mardi de 19h à 21h

Philippe JOSSEFAND : 06 62 22 78 48

YOGA :

Lundi de 6h à 17h30 + Jeudi de 9h30 à 11h

Elisabeth ROGER : 06 61 97 17 66

Lundi de 18h15/19h30 Mardi de 18h15/20h30

+ Atelier Bien-être un samedi par mois de 9h à 12h.

Julie LINARES : 06 18 20 15 59

REIKI :

1 fois par mois le dimanche

C. SOURY : 06 73 05 11 31

M. GIORDANO : 06 26 26 19 65

E.C.B. capoeira

Présidente : Karine

Tél : 06.68.11.60.83

e-mail : ecb-capoeira-13@outlook.fr

Lieu : centre socioculturel

 [Facebook.com/ECB83.BdR](https://www.facebook.com/ECB83.BdR)

Site Web : www.ecb44.fr



Stage d'initiation de Capoeira : lutte brésilienne avec fusion de danse, acrobatie, instruments et chants portugais.

Les stages sont ouverts à tous les niveaux. Mixtes et intergénérationnels, vous pouvez y venir en famille (adultes et enfants).

Vous apprendrez les mouvements de base de la Capoeira : défense, attaque et le déplacement.

Un travail est également fait en remise en forme et acquisition et entretien de souplesse du corps. Ensuite le cours se décline en apprentissage de quelques exercices simples d'acrobatie : roue, travail au ballon de yoga, etc. Le côté culturel est abordé par les chants et les instruments. La Capoeira est une activité complète car elle est sportive et physique mais chacun va à son rythme. Elle reste une lutte et la discipline est de rigueur.

Les stages se déroulent en musique et pieds-nus **deux samedis par mois selon planning.**



Le judo - ju jitsu club cabannais

Présidente : Christine MENICHINI

Tél : 06.10.41.08.15

Professeur : Guillaume RAMIREZ, professeur Diplômé d'État

Port : 06 82 22 53 00

e-mail : judojujitsuclubcabannais@orange.fr

Lieu : Dojo - Espace Intergénérationnel « La Durance »



Le Judo - Ju Jitsu

Meilleur sport pour vos enfants - A partir de 3 ans

Au Dojo du Pôle intergénérationnel Guillaume vous accueille tous les lundis et jeudis soir à partir de 17h15.

Sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âge.

Véritable sport éducatif, il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

Le judo - Ju Jitsu est un sport pour tous qui procure un véritable équilibre.

Activité de détente et de plaisir, c'est une discipline basée sur l'échange et la progression. L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

4 bonnes raisons d'inscrire votre enfant

au Judo - Ju Jitsu :

1. Lui apprendre les valeurs citoyennes
2. Pour qu'il prenne confiance en lui
3. Pour apprendre à se défendre
4. Pour canaliser son énergie

L'association est conventionnée et accepte :

- Le Pass-sport
- La carte collégien de Provence
- Les bons CAF
- Les paiements des CSE

L'école de musique Alpilles Durance Luberon

Responsable : Pierre GUIRAND

Port : 06.63.07.62.22

Piano, Orgue électronique, Synthétiseur et formation musicale.



A vertical poster for the Cabannes Music School. The background is a blurred image of a piano keyboard. At the top, the word 'CABANNES' is written in large, white, serif capital letters. Below it, the text 'Ecole de Musique' is written in a cursive font, with 'depuis 48 ans' in smaller text below it. To the left, the text 'Pour TOUS dès 6 ans !' is written in a bold, sans-serif font. Below this, the text 'Cours de...' is followed by a list of instruments: 'Piano', 'Orgue Électronique', 'Variétés', and 'Synthétiseur (variété moderne)'. At the bottom, the text 'Formation musicale' is written in a cursive font. At the very bottom, a black box contains the text 'Inscriptions à l'espace intergénérationnel La Durance Les mercredi 10 et jeudi 11 septembre 2025 de 16h à 19h'. Below this box, the text 'Information complémentaire' is followed by the phone number '06 63 07 62 22 ou 06 21 17 35 45'. The poster is decorated with various musical notes and a grand piano illustration.

L'association Energy'fun-Music



L'association Energy'fun-Music de Cabannes anime des ateliers de chant et d'initiation scénique, dès l'âge de 8 ans, encadrés d'un professeur diplômé et d'animateurs.

Le chant est un moyen de communication universel, il procure un meilleur équilibre physique et psychologique. Il conduit également à un esprit d'équipe et à être créatif.

Chaque année nous amenons nos élèves à partager des moments humanitaires, pour nos aînés (maison de retraite) et pour des enfants en situation de handicap, sous forme de concert spectacles. Les places Juniors sont limitées à 14 pour l'année Scolaire 2025/2026. En septembre, 2 initiations gratuites possibles (nous contacter).

Horaires d'accueil des enfants : 15h45 à 19h00 variable selon l'âge et le niveau de l'enfant.

Tarif : 15€ adhésion

Atelier annuel : 155€

Contact : Laurette Venet

Tel : 06.52.12.88.21



L'association Li Recouleto



Les traditions c'est aussi pour les enfants !
Tu aimes danser, chanter, jouer de la musique ou bricoler avec tes mains ?
Avec Li Recouleto, tu peux découvrir le monde magique des traditions tout en t'amusant !

Ici, petits et grands se retrouvent pour apprendre :

🎵 Les danses et la musique

🌸 Le port du joli costume (celui qu'on portait vers 1860, avec même...des sabots !)

📖 La couture, la langue d'ici et plein d'histoires sur notre patrimoine.

Notre groupe, créé en 2001, aime partager ces trésors dans la bonne humeur. On mélange tradition et créativité pour faire vivre un vrai bout de notre histoire...mais en s'amusant !

Alors, prêt(e) à faire claquer tes sabots et chauffer ton galoubet ? 🎶🌟

Contact : Pauline Rocarpin

Tel : 06.34.21.01.27



Calendrier scolaire

La Doune

CALENDRIER SCOLAIRE 2025 - 2026

RENDEZ-VOUS SCOLAIRES.GOUV.COM

ZONE B

Aix-Marseille • Amiens • Lille • Nancy-Metz •
Nantes • Nice • Normandie • Orléans-Tours •
Reims • Rennes • Strasbourg

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAY		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 Lu	Rentrée	1 Me	2 Ma	1 Sa	2 Di	1 Lu	2 Ve	1 Je	1 Di	1 Di	1 Di	1 Di	1 Me	1 Me	2 Sa	1 Lu	1 Lu	1 Lu	1 Me	1 Me	2 Di	1 Sa	2 Di
2 Ma	3 Me	2 Je	3 Ve	3 Lu	3 Me	3 Sa	4 Di	2 Lu	2 Lu	2 Lu	2 Lu	2 Lu	2 Je	2 Sa	3 Di	2 Ma	2 Ma	2 Ma	2 Je	2 Je	3 Lu	3 Lu	3 Lu
3 Me	4 Je	3 Ve	4 Sa	4 Ma	4 Je	4 Di	5 Ve	3 Sa	3 Ma	3 Ma	3 Ma	3 Ma	3 Ve	3 Di	4 Lu	3 Me	3 Me	3 Me	3 Ve	3 Ve	4 Sa	4 Sa	4 Ma
4 Je	5 Ve	4 Sa	5 Me	5 Me	5 Ve	5 Di	6 Sa	4 Di	4 Me	4 Me	4 Me	4 Me	4 Sa	4 Lu	5 Ma	4 Sa	4 Sa	4 Sa	4 Je	4 Je	5 Di	5 Di	5 Me
5 Ve	6 Sa	5 Di	6 Je	6 Je	6 Sa	6 Sa	7 Di	5 Di	5 Je	5 Je	5 Je	5 Je	5 Di	5 Ma	6 Me	5 Ma	5 Ma	5 Ma	5 Ve	5 Ve	6 Sa	6 Sa	6 Lu
6 Sa	7 Di	6 Lu	7 Ve	7 Ve	7 Di	7 Di	8 Je	6 Sa	6 Ma	6 Ve	6 Ve	6 Ve	6 Lu	6 Me	7 Ma	6 Me	6 Me	6 Me	6 Sa	6 Sa	7 Di	7 Di	7 Ma
7 Di	8 Lu	7 Ma	8 Me	8 Sa	8 Lu	8 Lu	9 Ve	7 Me	7 Me	7 Sa	7 Sa	7 Sa	7 Sa	7 Ma	8 Me	7 Ma	7 Ma	7 Ma	7 Je	7 Je	8 Lu	8 Lu	8 Me
8 Lu	9 Ma	8 Me	9 Je	9 Di	9 Ma	9 Ma	10 Me	8 Je	8 Je	8 Di	8 Di	8 Di	8 Di	8 Me	9 Sa	8 Me	8 Me	8 Me	8 Sa	8 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Je
9 Ma	10 Me	9 Je	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Me	11 Me	9 Ve	9 Ve	9 Lu	9 Lu	9 Lu	9 Lu	9 Je	10 Sa	9 Je	9 Je	9 Je	9 Sa	9 Sa	10 Ma	10 Ma	10 Ve
10 Me	11 Je	10 Ve	11 Sa	11 Sa	12 Me	12 Me	13 Je	10 Lu	10 Ma	10 Ma	10 Ma	10 Ma	10 Sa	10 Ve	11 Me	10 Ve	10 Ve	10 Ve	10 Sa	10 Sa	11 Je	11 Je	11 Sa
11 Je	12 Ve	11 Sa	12 Di	12 Di	13 Lu	13 Lu	14 Me	11 Me	11 Me	11 Me	11 Me	11 Me	11 Sa	11 Je	12 Ma	11 Je	11 Je	11 Je	11 Sa	11 Sa	12 Me	12 Me	12 Ve
12 Ve	13 Sa	12 Di	13 Lu	13 Lu	14 Me	14 Me	15 Je	11 Me	12 Lu	12 Lu	12 Je	12 Je	12 Di	12 Ma	13 Me	12 Ma	12 Ma	12 Ma	12 Ve	12 Ve	13 Lu	13 Lu	13 Me
13 Sa	14 Di	13 Lu	14 Ma	14 Ma	15 Me	15 Me	16 Je	12 Lu	13 Ma	13 Ma	13 Ve	13 Ve	13 Lu	13 Me	14 Je	13 Me	13 Me	13 Me	13 Sa	13 Sa	14 Di	14 Di	14 Me
14 Di	15 Lu	14 Ma	15 Me	15 Lu	16 Je	16 Je	17 Ve	13 Ma	14 Me	14 Sa	14 Sa	14 Sa	14 Ma	14 Je	15 Me	14 Ma	14 Ma	14 Ma	14 Sa	14 Sa	15 Lu	15 Lu	15 Me
15 Lu	16 Ma	15 Me	16 Je	16 Di	17 Me	17 Me	18 Ma	14 Me	15 Je	15 Di	15 Di	15 Di	15 Me	15 Je	16 Sa	15 Me	15 Me	15 Me	15 Sa	15 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Je
16 Ma	17 Me	16 Je	17 Ve	17 Lu	18 Ma	18 Ma	19 Je	16 Ma	16 Lu	16 Lu	16 Lu	16 Lu	16 Me	16 Je	17 Di	16 Je	16 Je	16 Je	16 Sa	16 Sa	17 Me	17 Me	17 Ve
17 Me	18 Je	17 Ve	18 Sa	18 Sa	19 Me	19 Me	20 Ma	17 Me	17 Ma	17 Ma	17 Ma	17 Ma	17 Ve	17 Di	18 Lu	17 Di	17 Di	17 Di	17 Sa	17 Sa	18 Je	18 Je	18 Sa
18 Je	19 Ve	18 Sa	19 Me	19 Lu	20 Ma	20 Ma	21 Me	18 Ma	18 Di	18 Di	18 Me	18 Me	18 Sa	18 Je	19 Me	18 Ma	18 Ma	18 Ma	18 Sa	18 Sa	19 Me	19 Me	19 Ve
19 Ve	20 Sa	19 Di	20 Ma	20 Lu	21 Me	21 Me	22 Je	19 Lu	19 Lu	19 Je	19 Je	19 Je	19 Sa	19 Me	20 Ma	19 Me	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Sa	20 Ma	20 Ma	20 Ve
20 Sa	21 Lu	20 Ma	21 Me	21 Me	22 Je	22 Je	23 Ma	20 Ma	20 Ve	20 Ve	20 Ve	20 Ve	20 Sa	20 Ma	21 Me	20 Ma	20 Ma	20 Ma	20 Sa	20 Sa	21 Me	21 Me	21 Ve
21 Lu	22 Ma	21 Me	22 Je	22 Lu	23 Ma	23 Ma	24 Me	21 Me	21 Sa	21 Sa	21 Sa	21 Sa	21 Me	21 Je	22 Ma	21 Me	21 Me	21 Me	21 Sa	21 Sa	22 Je	22 Je	22 Ve
22 Ma	23 Me	22 Me	23 Je	23 Lu	24 Me	24 Me	25 Me	22 Je	22 Di	22 Di	22 Di	22 Di	22 Me	22 Je	23 Ma	22 Me	22 Me	22 Me	22 Sa	22 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve
23 Me	24 Me	23 Je	24 Sa	24 Ma	25 Me	25 Me	26 Je	23 Ma	23 Lu	23 Lu	23 Lu	23 Lu	23 Me	23 Je	24 Ma	23 Me	23 Me	23 Me	23 Sa	23 Sa	24 Me	24 Me	24 Ve
24 Me	25 Je	24 Sa	25 Me	25 Lu	26 Ma	26 Ma	27 Lu	24 Me	24 Ma	24 Ma	24 Ma	24 Ma	24 Me	24 Je	25 Me	24 Me	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Sa	25 Je	25 Je	25 Ve
25 Je	26 Ve	25 Sa	26 Me	26 Me	27 Ma	27 Ma	28 Je	25 Me	25 Di	25 Di	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Je	26 Me	25 Me	25 Me	25 Me	25 Sa	25 Sa	26 Me	26 Me	26 Ve
26 Ve	27 Sa	26 Di	27 Lu	27 Lu	28 Ma	28 Ma	29 Me	26 Me	26 Je	26 Je	26 Je	26 Je	26 Sa	26 Me	27 Ma	26 Me	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Sa	27 Lu	27 Lu	27 Ve
27 Sa	28 Di	27 Lu	28 Ma	28 Ma	29 Me	29 Me	30 Ma	27 Lu	27 Ma	27 Ma	27 Ma	27 Ma	27 Sa	27 Me	28 Ma	27 Me	27 Me	27 Me	27 Sa	27 Sa	28 Ma	28 Ma	28 Ve
28 Di	29 Lu	28 Ma	29 Me	29 Lu	30 Ma	30 Ma	31 Me	28 Ma	28 Sa	28 Sa	28 Sa	28 Sa	28 Me	28 Ma	29 Me	28 Ma	28 Ma	28 Ma	28 Sa	28 Sa	29 Me	29 Me	29 Ve
29 Lu	30 Je	29 Me	30 Sa	30 Di	31 Me	31 Me	31 Sa	29 Me	29 Je	29 Je	29 Je	29 Je	29 Sa	29 Me	30 Ma	29 Me	29 Me	29 Me	29 Sa	29 Sa	30 Ma	30 Ma	30 Ve
30 Je	31 Ve	30 Sa	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Sa	31 Lu	30 Je	30 Ve	30 Ve	30 Ve	30 Ve	30 Sa	30 Me	31 Ma	30 Me	30 Me	30 Me	30 Sa	30 Sa	31 Me	31 Me	31 Ve
31 Ve								31 Me	31 Sa	31 Sa	31 Lu	31 Ma	31 Me	31 Ma	31 Me	31 Me	31 Me	31 Me	31 Sa	31 Sa	31 Lu	31 Lu	31 Ve

► Les élèves ayant cours le samedi sont en vacances le samedi soir

► Les jours fériés sont indiqués en rouge